

A Pauillac, le château Pédesclaux se convertit officiellement au bio

Par A. Couture - 24 septembre 2019

0



Après dix ans d'essais, le grand cru classé de Pauillac mené par la famille Lorenzetti entre en phase officielle de conversion à l'agriculture bio. Plus de la moitié du parcellaire du vignoble était déjà exploité selon ces principes vertueux (bio et biodynamie), le reste de la propriété étant en agriculture raisonnée.

Les différentes micro-cuvées effectuées au fil des ans pour comparer les vins issus de ces raisins différemment cultivés ont permis de déterminer que le mode de culture bio était bien le plus adéquat. Pour la préservation de l'environnement comme pour la qualité des vins.

Au château Pédesclaux, la décision d'entrer dans la phase active de certification – qui démarre avec ce millésime en vue de l'obtention de la mention AB pour le millésime 2022 – a donc été prise « avec confiance, ambition et enthousiasme. »